

#2

2021

VOTRE

GAZETTE

NATURA

2000



Natura 2000 & la Communauté de communes de l'Estuaire
Bulletin d'information N°2 - décembre 2021

- ▶ l'année 2021 en Bref
- ▶ l'année 2022 en approche
- ▶ zoom sur la semence locale
- ▶ zoom sur une espèce :
le Vison d'Europe
- ▶ Natura 2000 en action
grâce à vous



Une énergie commune

L'année 2021 en bref

2021, déjà dix ans que le dispositif Natura2000 vit sur le territoire du nord Gironde.

Comme évoqué dans notre précédent numéro, la Cistude d'Europe (tortue aquatique) a été suivie de près cette année. Nous sommes à mi-parcours de l'étude, mais nous pouvons déjà confirmer que l'espèce est toujours présente sur notre territoire. Bonne nouvelle ! La seconde phase de l'étude permettra de préciser l'état de conservation des populations et de mieux comprendre les problématiques qui concernent cette espèce. Au terme de l'étude,

des solutions concrètes pourront être proposées afin d'assurer la conservation des dernières populations de notre territoire.

Depuis la rentrée scolaire, le jeu de cartes « Enquête de découvertes » est testé auprès de l'école primaire de Val de Livenne. Ce jeu sensibilise les élèves aux richesses faunistiques et floristiques du territoire. Pour ce faire, une carte collector est distribuée chaque mois aux élèves de la classe. Sur chacune des cartes, l'élève découvre une espèce animale ou végétale présente sur la zone Natura2000.

L'année 2022 en approche

Le Comité de Pilotage (ou COPIL) Natura2000, s'est réuni le 07 décembre dernier sur la commune de Braud-et-Saint-Louis. Différents points ont été abordés :

- ▶ Bilan de l'animation 2021 et présentation des perspectives 2022 ;
- ▶ Point sur l'avancement des prospections sur la Cistude d'Europe ;
- ▶ Point sur la procédure de validation du périmètre étendu

de la Zone Natura2000 : la consultation des collectivités du côté Charente-Maritime est attendue pour le printemps 2022.

L'avis du COPIL a été sollicité sur les points suivants :

- ▶ La validation de la programmation 2022 ;
- ▶ La mise à jour de la fiche action B11 qui concerne les actions de conservation du Vison d'Europe et de la Loure

Qu'est-ce que la semence locale ?

L'image ci-dessous met en évidence une brosseuse. Cet outil permet de récolter les graines des prairies naturelles ! Cette technique consiste à récupérer une partie des graines d'une prairie naturelle afin d'aller la réensemencer dans le cadre d'un

projet de création d'une prairie, de renforcement ou de diversification de la banque de graines du sol, ou bien encore de restauration écologique.

Différentes méthodes peuvent être mises en place. Cette année, la technique de la brosseuse a été testée par l'entreprise « Semence Nature » qui est venue récolter quelques kilos de graines dans le marais du blayais. Le passage de l'outil est compatible avec la récolte du foin. Il offre l'opportunité de récolter une semence locale donc déjà adaptée aux conditions édaphiques et climatiques du territoire. Une fois séchée et triée, cette semence pourra être réimplantée.

Edito



Nos habitants se disent particulièrement attachés à leur cadre de vie, à nos espaces naturels qui font l'identité de nos territoires et sont plus que jamais des espaces à protéger.

Marais, tourbières et autres zones humides, prairies, forêts, sont autant de puits à carbone et de réservoir de biodiversité essentiels face aux défis auxquels nous sommes confrontés : le changement climatique et l'effondrement du vivant.

Nous ne pouvons plus penser vivre en bonne santé dans un environnement malade, c'est le concept « One Health », une seule santé, animale, végétale et humaine. Nous sommes terrestres avant d'être humains et les maillons d'un équilibre fragile que nos modes de vies ont percuté.

Mais la prise de conscience est bien là, les outils tels que Natura 2000 nous aident dans le difficile pari d'un aménagement du territoire durable et la Communauté des Communes de l'Estuaire est totalement engagée dans cette démarche à vos côtés.

En 2022, je vous souhaite d'avoir la grande joie d'apercevoir le museau de ce si joli Vison d'Europe.

Lydia HERAUD

Présidente de la Communauté de Communes de l'Estuaire,
Présidente du Comité de Pilotage Natura 2000.



Zoom sur une espèce : le Vison d'Europe

Le Vison d'Europe, *Mustela lutreola*, est l'un des mammifères les plus menacés en Europe. Sa présence sur notre territoire est une chance quand on sait que les effectifs sont répartis sur quatre zones géographiques : en Russie, entre le nord de l'Espagne et le sud-ouest de la France, dans le Delta du Danube entre la Roumanie et l'Ukraine, en Estonie. En France, on estime aujourd'hui la population de Vison d'Europe à un peu moins de 250 individus à l'état sauvage !

Comment le reconnaître ?

Petit et très discret, notre vison est une espèce pas évidente à observer. Toutefois, si vous avez la chance de croiser un mammifère de sa taille, il faudra être vigilant car on le confond facilement avec d'autres espèces comme le Putois d'Europe, le Furet, ou le Vison d'Amérique.

Le Vison d'Europe fait partie de la famille des mustélidés, et se met principalement en activité au crépuscule et durant la nuit. C'est une petite boule de poils d'un brun foncé, plutôt courte sur patte et qui mesure entre 45 cm et 60 cm de long pour un poids compris entre 0,4 kg et 1,2 kg. Généralement, on peut le reconnaître à la tache blanche que l'on retrouve sur sa lèvre supérieure et inférieure.

Les habitats où vit notre Vison d'Europe sont les zones humides mais il semble avoir une attirance toute particulière pour les grandes étendues de boisements alluviaux en bord de cours d'eau. Pour mieux le protéger, on comprend alors l'importance de préserver ces boisements inondés lors des épisodes de crues hivernales ou durant les épisodes orageux. Au cours de la recherche d'un partenaire ou bien celle d'un nouveau territoire, un individu mâle peut parcourir jusqu'à 60 kilomètres en quelques jours. Cet exemple souligne l'importance de préserver des corridors écologiques, qui sont indispensables à la survie de l'espèce !

Vison d'Europe



Tache blanche symétrique sur la lèvre supérieure

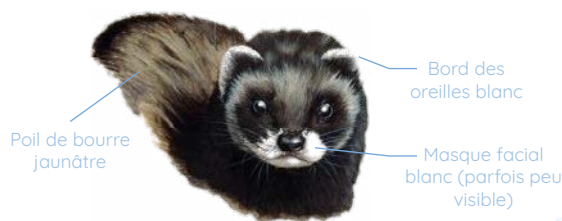
Vison d'Amérique



Pas de blanc sur la lèvre supérieure, ou rarement une tache blanche

UNE ESPÈCE DIFFICILE À RECONNAÎTRE

copyright : N. PONS



Poil de bourre jaunâtre

Bord des oreilles blanc

Masque facial blanc (parfois peu visible)

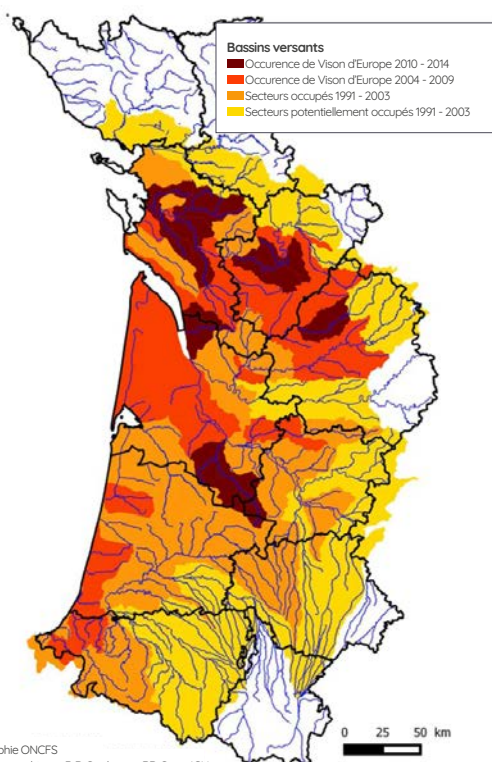
Putois d'Europe

Pourquoi s'intéresser à cette espèce ?

Le Vison d'Europe est tristement classé en danger critique d'extinction sur les listes rouges nationales et mondiale de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). Les raisons de ce classement sont multiples : destruction et fragmentation de son habitat naturel (les zones humides), les collisions routières, l'introduction d'une espèce exotique envahissante, le Vison d'Amérique, les destructions accidentelles de certains individus confondus avec le Putois d'Europe ou le Vison d'Amérique.

Le Vison d'Europe a bénéficié de deux Plans Nationaux d'Actions (PNA) et le troisième PNA vient d'être lancé. Ces documents définissent et programment les actions à mettre en œuvre pour la conservation des espèces les plus menacées.

À l'échelle du bassin versant de la Livenne, une étude débute cette année pour tenter de détecter l'espèce dans le cadre de l'appel à projet «suivis scientifiques en site Natura2000» émis par la DREAL Nouvelle Aquitaine.



Cartographie ONCFS
Fond cartographique : B D Carthage - BD Carto IGN

On compte sur vous !

Vous pensez avoir déjà vu l'espèce ?
N'hésitez pas à nous le signaler !

Pour partager vos observations naturalistes, direction le site internet de la CCE
- www.cc-estuaire.fr -
ou contacter :
clement.pignon@cc-estuaire.fr / 07 78 47 66 37

Natura 2000 en action :

Natura 2000 c'est quoi ? Le premier réseau de sites naturels qui recouvre plus de 18% du territoire terrestre européen, qui en France s'appuie sur la voie de la concertation et du volontariat. L'application du dispositif Natura 2000 a 2 vocations : Ne pas dégrader l'état actuel de la biodiversité en analysant les impacts potentiels d'un certain nombre de projets via l'évaluation d'incidences / Améliorer le potentiel d'accueil de la biodiversité sur site via des outils de restauration/gestion des milieux naturels (charte, contrats, MAEC.)

Natura 2000 et vous !

Vous êtes propriétaire, agriculteur ou ayant droits ? Natura 2000 vous propose :

- ▶ **La Charte Natura 2000** : Vous avez déjà des pratiques exemplaires ! La charte est une reconnaissance de l'Etat pour votre

Zoom sur l'évaluation d'incidence :

Article L 414-4 du code de l'environnement : « tout projet, lorsqu'il est susceptible d'affecter de manière significative un site Natura 2000, doit faire l'objet d'une évaluation d'incidences au regard des objectifs de conservation du site »

Quelques exemples de projets soumis à l'évaluation d'incidences : retournement d'une prairie / divers projets d'urbanisme / festivités ou manifestations locales /...

1. Pour savoir si mon projet/activité est soumis à une évaluation d'incidences, je me réfère aux arrêtés préfectoraux et /ou je peux contacter les services de l'Etat DREAL ou DDTM du département où se situe le projet, ou le chargé de mission Natura 2000 de la CCE.
2. J'élabore mon dossier d'évaluation d'incidences.
3. Je transmets ma demande à l'administration.

Pour faire cette démarche direction le site web de la DREAL Nouvelle Aquitaine :

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/guides-et-formulaires-pour-la-realisation-d-a1782.html>



Philippe LABRIEUX
Vice-Président en charge de
l'Eau-Environnement
Maire de Val de Livenne

CONTACT

Des questions ?

N'hésitez à contacter votre chargé de mission Natura2000 qui pourra vous accompagner dans votre réflexion.

Communauté de communes de l'Estuaire

38, avenue de la République - 33820 Braud et Saint-Louis

Clément PIGNON

clement.pignon@cc-estuaire.fr
07.78.47.66.37 ou 05.57.42.61.99